

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 365-2015, 29 avril 2015

CONCERNANT la nomination de madame Julie Grignon comme sous-ministre associée aux Forêts, à la Faune et aux Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Julie Grignon, sous-ministre associée par intérim aux Forêts, à la Faune et aux Parcs, cadre classe 2, soit nommée sous-ministre associée aux Forêts, à la Faune et aux Parcs, administratrice d'État II, au traitement annuel de 142 050 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à madame Julie Grignon comme sous-ministre associée du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63213

Gouvernement du Québec

Décret 366-2015, 29 avril 2015

CONCERNANT la nomination de monsieur Daniel Richard comme sous-ministre associé aux Forêts, à la Faune et aux Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Daniel Richard, directeur général de la production de semences et de plants forestiers aux Forêts, à la Faune et aux Parcs, cadre classe 2, soit nommé sous-ministre associé aux Forêts, à la Faune et aux Parcs, administrateur d'État II, au traitement annuel de 148 506 \$ à compter du 2 juin 2015;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Daniel Richard comme sous-ministre associé du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63214

Gouvernement du Québec

Décret 367-2015, 29 avril 2015

CONCERNANT la nomination de monsieur Louis Morneau comme sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Louis Morneau, directeur général de l'encadrement des contrats publics, Secrétariat du Conseil du trésor, cadre classe 1, soit nommé sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique, administrateur d'État II, au traitement annuel de 153 238 \$ à compter du 4 mai 2015;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Louis Morneau comme sous-ministre associé du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

63215